



appropriation de biens communs avant liquidation

Par **jo1256**, le **27/01/2013** à **14:42**

Bonjour,

A la suite de mon divorce un notaire a été désigné pour procéder à la liquidation des biens. Celle-ci n'a toujours pas été réalisée et j'apprends que mon ex-épouse cherche à remplir un container avec les biens de la maison commune qu'elle occupe encore et compte partir s'établir à l'étranger.

Que puis-je faire pour éviter qu'elle ne vide la maison? J'ai bien transmis au notaire un inventaire de ce qui se trouve dans la maison mais aucune constatation n'a été faite.

merci

Par **youris**, le **27/01/2013** à **17:34**

bsr,

essayer de faire un constat d'huissier pour prouver que votre ex essaie de s'emparer de biens communs avant le partage.

prévenez votre notaire du comportement de votre ex.

si vous connaissez la société mandatée par votre ex vous pouvez la prévenir du comportement de votre ex.

cdt

Par **jo1256**, le **27/01/2013** à **21:20**

bsr

je peux demander directement l'intervention d'un huissier?

merci